

Candidats recherchés pour siéger au comité consultatif d'urbanisme

POINTE-CLAIRE, le 30 août 2016 – La Ville de Pointe-Claire est à la recherche de candidat(e)s professionnel(le)s pour siéger pendant deux ans sur le comité consultatif d'urbanisme (CCU) chargé d'étudier les demandes en matière d'aménagement urbain.

Ce comité joue un rôle fondamental dans l'évolution architecturale de la ville, de la planification, de la gestion de l'ensemble du territoire et du respect de la réglementation.

Le CCU est un groupe de travail formé de citoyens et de membres du conseil municipal qui se réunissent mensuellement afin de proposer des recommandations quant aux demandes relatives au plan d'urbanisme, aux règlements de zonage, de lotissement et de construction, à l'application de nouveaux règlements, etc.

Les candidats recherchés doivent posséder une expérience professionnelle pertinente dans un domaine connexe, soit l'architecture, l'urbanisme, le patrimoine ou l'aménagement paysager. Toute personne intéressée doit être (ou avoir été) membre d'un ordre professionnel lié à ces disciplines et demeurer à Pointe-Claire. La capacité d'analyse et la facilité de s'exprimer et de faire valoir ses opinions sur les enjeux liés à l'architecture et à l'aménagement sont aussi des critères considérés. Intéressé par l'aménagement urbain et la qualité de vie offerte à Pointe-Claire, le candidat doit être disponible pour effectuer des visites de projets.

La date limite pour déposer une candidature est le 10 octobre 2016. La demande doit comprendre une lettre de motivation, un curriculum vitae à jour ainsi que les disponibilités du candidat, et être acheminée par courriel à direction.urbanisme@pointe-claire.ca.